

## Ce que l'Occident doit apprendre de la finance islamique

Michel Santi | 03/11/2013

**Et si la finance "charia-compatible" avait le remède à la spéculation ?** Par Michel Santi, économiste.

C'est bien-sûr pour des motifs politiques et pécuniaires que le gouvernement britannique vient de prendre la décision d'émettre une "sukuk", c'est-à-dire une obligation islamique. Sa volonté étant d'imposer [la place financière de Londres comme "premier centre émetteur d'obligations islamiques hors du monde musulman"](#), de l'aveu même du Ministre des Finances, George Osborne, dans un article écrit pour le Financial Times.

### Les Allemands, pionniers de l'obligation charia-compatible

Si la première obligation "charia-compatible" ne date pas d'hier, puisque c'est effectivement sous l'Empire Ottoman - en 1775 - que fut émise la toute première qui devait emprunter contre des droits de douane sur le tabac à percevoir dans le futur.

Ce sont les Allemands qui furent les premiers européens à émettre une sukuk, [en l'occurrence le gouvernement de la Saxe-Anhalt](#) qui devait lancer dès 2004 une obligation ayant séduit les investisseurs du Golfe, d'Arabie Saoudite, de Malaisie, mais également des Etats-Unis du Japon et de Hong Kong. Ce contrat était spécifiquement une "ijarah", et consistait en un véhicule dont l'objectif était de collecter des loyers et des rentes sur des actifs, principalement de nature immobilière. En effet, comme le paiement des intérêts est prohibé selon la charia, les détenteurs de sukuk perçoivent donc une rémunération proportionnelle aux loyers, sachant que c'est l'ensemble du contrat qui est revendu à l'échéance afin de restituer aux investisseurs leur placement initial.

### Impossible de contracter des dettes qui ne sont pas liées aux revenus à venir

La grande spécificité d'une *sukuk* étant qu'elle doit impérativement être corrélée à un actif sous-jacent générateur de revenu, on comprend mieux dès lors pourquoi les obligations islamiques sont essentielles à la stabilité financière. En présence de telles règles, il est en effet impossible de contracter des dettes qui ne sont pas liées, amorties ou au moins partiellement équilibrées par des revenus à venir.

Le respect de ce seul principe n'aurait-il pas évité l'hyper endettement de nombre de nos nations occidentales ? En outre, la morale n'aurait-elle pas été sauvée avec des produits comme les "musharakah" ou les "mudaraba", qui autorisent certes l'encaissement de bénéfices, mais qui contraignent également tous les participants à partager les pertes éventuelles ?

## La crise des banques aurait pu être évitée

Nous pensons immédiatement aux banques et à leur actionnariat ayant été secourus par l'argent du contribuable sans devoir en subir la moindre conséquence adverse. Nous pensons aussi à nos Etats d'Europe périphérique - comme l'Espagne et comme l'Irlande - qui, pour avoir dépensé sans compter afin de sauver leurs établissements financiers, font subir aujourd'hui à leurs jeunes un taux de chômage dépassant les 50% à la faveur d'une austérité imposée par ces mêmes marchés financiers...

Nous pensons enfin à des pays comme la Grèce ayant dû brader ses actifs stratégiques pour avoir cédé aux sirènes de prédateurs comme Goldman Sachs ayant savamment manipulé ses comptes publics.

## L'argent est toujours lié à l'économie réelle

Comme l'argent n'a pas de valeur sacrée dans ce monde de la finance islamique, comme l'argent est simplement considéré pour ce qu'il est vraiment - c'est-à-dire un simple moyen de paiement -, le degré de risque que sont prêts à assumer les investisseurs s'en retrouve considérablement amoindri. Les actifs et les marchandises qui n'existent pas au moment de l'initiation du contrat ne peuvent tout simplement pas être vendus par anticipation! L'argent est donc toujours et en toutes circonstances lié à l'économie réelle. En conséquence, ce principe simple décourage fondamentalement la spéculation et exclut d'emblée tout produit dérivé, dont l'essence même est de traiter des actifs fantômes.

C'est la crise des subprimes comme la crise de la dette souveraine en Europe qui auraient pu nous être épargnées, et c'est la volatilité exacerbée des marchés financiers, des matières premières et des denrées alimentaires qui auraient été nettement amoindrie si notre Occident s'était quelque peu inspiré de l'esprit de la finance islamique.

## Des instruments qui séduisent de plus en plus

Et, de fait, les britanniques démontrent une fois de plus leur esprit d'à propos puisque, si la finance islamique ne compte aujourd'hui que pour 1% des actifs traités globalement, elle se développe néanmoins à une cadence 50% plus accélérée que les autres produits bancaires traditionnels. Ernst & Young indiquent en effet que [les instruments charia-compatibles atteignent actuellement 1.8 trillions de dollars](#) et commencent même à attirer des investisseurs non musulmans séduits par la sécurité et par la faible volatilité procurées par ces placements. Les investisseurs non musulmans étant même détenteurs de [80% des obligations islamiques dans un pays comme la Malaisie](#) !

Une finance accessible à tous et des produits dont la compréhension est à la portée de tous : voilà ce que la finance islamique peut aujourd'hui apporter à une finance occidentalisée décadente et imbuée de ses prérogatives. Parce que l'argent et parce que la finance ne sont qu'un vecteur, non le but ultime.

\* **Michel Santi**, économiste franco-suisse, conseille des banques centrales de pays émergents. Il est membre du World Economic Forum, de l'IFRI et est membre de l'O.N.G. « Finance Watch ». Vient de paraître : une édition étoffée et mise à jour des "[Splendeurs et misères du libéralisme](#)" avec une préface de Patrick Artus et, en anglais, "[Capitalism without conscience](#)". Vient de paraître : "[L'Europe, chronique d'un fiasco politique et économique](#)"